

## Notice biographique de Monsieur Paul Galles, député et échevin à l'enfance et la jeunesse en Ville de Luxembourg

Paul Galles est né le 18 mai 1973 à Luxembourg.

Après les études fondamentales à Luxembourg-Gasperich (1979-1985) et les études secondaires au Lycée Michel-Rodange (1985-1992), Paul Galles s'inscrit d'abord à la faculté théologique de Trèves (1992-1994), où il achève un « Vordiplom » en sciences théologiques, et puis à l'Université La Grégorienne à Rome, où il obtient un baccalauréat et une licence et prépare un doctorat en théologie (1995-2004).

En parallèle, il complète la formation au sacerdoce au Séminaire de Luxembourg et au Collège Germanicum-Hungaricum à Rome. Le 25 avril 1998, il est ordonné diacre à Rome et le 26 juin 1999, prêtre au Luxembourg. Entre 2005 et 2010, Paul Galles est curé à Esch-sur-Alzette et responsable régional et national de la pastorale des jeunes. En même temps, il conclut son doctorat à Rome. Il enseigne en tant que chargé de cours au Lycée de Garçons et à l'École Privée Marie-Consolatrice à Esch-sur-Alzette.

À partir de 2011, il développe le projet « Young Caritas » auprès de Caritas Luxembourg (2011-2017) et travaille sur le code des valeurs de Caritas (2018-2019).

Suite aux élections communales de 2017, Paul Galles est élu membre du conseil communal de la Ville de Luxembourg. Après les élections législatives de 2018, il devient député de la circonscription Centre sur la liste du Parti populaire chrétien-social (Chrëschtlech-Sozial Vollekspartei/CSV). En 2019, il s'engage en tant que secrétaire général et de 2021 à 2023, comme vice-président du parti.

En 2022, Paul Galles rejoint la délégation luxembourgeoise auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. En 2023, il finalise un rapport internationalement reconnu sur les « défis des Bélarussien.ne.s en exile » qui conduit aux « Luxembourg solutions », un catalogue de propositions politiques à mettre en œuvre dans les pays membres du Conseil de l'Europe. En 2024, il prend la présidence de la Sous-commission de la Charte sociale européenne.

En juin 2023, Paul Galles est élu échevin de la Ville de Luxembourg et se voit confier les domaines de l'enfance (enseignement, foyers scolaires, crèches, médecine scolaire, activités connexes) et de la jeunesse.

En octobre 2023, il est réélu au Parlement et devient vice-président de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. En 2024, il reçoit la tâche du président de la Commission de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité. Depuis 2019, il fait régulièrement partie de la délégation parlementaire en vue de la Conférence mondiale du climat (COP). En plus, il est membre des commissions des Pétitions, des Comptes, de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de l'Accueil, de l'Egalité des genres et de la Diversité, ainsi que de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région en tant que porte-parole du groupe parlementaire CSV pour la Coopération.

Adresse : Chambre des Députés, 23, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg  
E-Mail : [pgalles@chd.lu](mailto:pgalles@chd.lu)